

Ostéopathe

RNCP34018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43443
Code(s) ROME	J1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/05/2019
Date d'échéance	24/05/2024

Certificateur(s)

MEDISUP · SIRET : 48195887400044

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'ostéopathie n'a été reconnue que récemment en France, par la loi n°2002-303 du 4 mars 2002. La formation en ostéopathie n'a été encadrée qu'à partir de 2007. Le dispositif d'encadrement de la formation en ostéopathie a permis de garantir la maîtrise d'un certain nombre de compétences et un niveau de qualification requis à la pratique de ce métier.

La certification d'ostéopathe de l'Institut Dauphine d'Ostéopathie (IDO Paris) a été créée en 2007 et agréée par le Ministère de la Santé dès le 26 février 2008. Les objectifs de la certification sont de former des professionnels compétents, aptes à répondre au mieux aux besoins des patients, tout en leur assurant une insertion professionnelle réussie. La parution de nouveaux textes d'encadrement de la formation en ostéopathie en 2014 a amené l'établissement à déposer un nouveau dossier de demande d'agrément auprès du Ministère de la Santé qui a reconnu la qualité de la certification en l'agréant à nouveau, en première intention, pour 5 ans.

L'enregistrement de la certification au RNCP au niveau I (nomenclature 1969) en 2016 a permis de confirmer la qualité de la certification au travers des résultats des jeunes diplômés lors de leur insertion professionnelle et des publications qui ont pu être faites en collaboration avec le département Recherche de l'institut.

Conscients de l'enjeu du niveau de qualité des travaux pédagogiques développés depuis la création de l'établissement, la certification est professionnalisante et garantit à nos étudiants une insertion facilitée dans le monde du travail. Notre certification encourage

les anciens à mener des travaux de recherche et d'édition. Tous les ans, des anciens étudiants publient des articles dans des revues scientifiques ou des ouvrages auprès de maisons d'éditions spécialisées.

ACTIVITÉS VISÉES

- Accueil et information de la personne.
- Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe.
- Intervention ostéopathique.
- Organisation des activités, gestion de l'information.
- Gestion d'un cabinet.
- Veille professionnelle et formation continue.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte. Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.

- Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires. Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.
- Conduire un entretien (anamnèse) permettant de recueillir les informations nécessaires et analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.
- Réaliser les examens physiques appropriés pour évaluer la mobilité des différentes articulations, les caractères physiques des tissus ainsi que les troubles fonctionnels.
- Evaluer la douleur et en rechercher les causes prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel. Identifier l'intérêt d'une démarche pluriprofessionnelle en fonction de la situation en discernant les éléments du ressort de l'ostéopathie.
- Elaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental. Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.
- Elaborer un diagnostic ostéopathique.
- Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne
- Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique, formaliser un suivi des interventions en évaluant l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus et adapter sa stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation. Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des efforts attendus et des objectifs de la prise en charge.
- Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation tout en repérant les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
- Evaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre et adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
- Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.
- Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.
- Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle.
- Choisir un mode d'exercice.
- Elaborer et gérer un budget.
- Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel et établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
- Organiser l'espace professionnel, choisir du matériel adapté à la structure et aux activités. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et à la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.
- Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions afin d'évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle pour la confronter à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique ainsi que les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer pour rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite.
- Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées pour interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales.
- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ostéopathe exerce ses activités dans le secteur de la santé.

Les ostéopathes exercent majoritairement sous un statut libéral (99%, selon l'Observatoire socio-économique de l'ostéopathie), soit comme auto-entrepreneurs, soit comme professionnels libéraux de statut général.

Il existe toutefois des ostéopathes salariés d'établissements de soins, d'entreprises ou d'établissements de formation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ostéopathe

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de l'activité de l'ostéopathe est soumis à la réglementation suivante :

- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé, article 75 : reconnaissance du titre professionnel d'ostéopathe et réglementation de son usage dans les conditions prévues par l'article.
- Loi n°2014-201 du 24 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union dans le domaine de la santé, articles 1 et 2 : responsabilité des actes professionnels pour faute et obligations d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'ostéopathe.
- Décret n°2007-435 du 25 mars 2007 relatifs aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.
- Décret n°2007-437 du 25 mars 2007 relatif à la formation des ostéopathes et à l'agrément des établissements de formation.
- Décret n° 2014-1043 du 29 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie.
- Décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour la formation initiale en temps plein :

- Etre âgé de plus de 17 ans au 31/12 de la première année de formation
- Titulaire du baccalauréat ou titre admis en équivalence

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

7 personnes composent le jury :

1. Président du jury : le directeur administratif de l'établissement
2. Le directeur pédagogique de la formation
3. Un coordinateur pédagogique
4. 3 ostéopathes externes à la formation
5. Un médecin externe à la formation

Base légale

Date de décision	24/05/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/05/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	25	0	90 %	—
2017	70	0	90 %	92 %
2016	69	0	89 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38780

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.institutdauphine.com/la-formation/programme-pedagogique/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34018/>